

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 15 novembre 2021

Flex'hop, un service de transport en commun sur réservation en constante évolution

Lancé en novembre 2019 et élargi à 12 communes supplémentaires en mars 2021, Flex'hop, le service CTS de véhicules électriques sur réservation innovant et respectueux de l'environnement, connaît un véritable succès. Avec plus de 7000 utilisateurs et 115 000 trajets réalisés depuis mars 2021, son format est inédit en France de par son ampleur territoriale et son amplitude horaire.

Flex'hop permet, en effet, de relier toutes les communes en seconde couronne de la collectivité au prix d'un trajet CTS classique, 7 jours sur 7 et de 5h à minuit. Depuis le 21 juin, le dispositif s'est encore étendu à différentes zones d'activités de l'agglomération et traverse également la frontière assurant la desserte de l'arrêt « Forum européen du Rhin ». Cette extension du service permet d'emprunter une connexion via le réseau de bus allemand, pour se rendre à Offenburg.

Ce déploiement du transport en commun sur réservation vise à garantir un droit à la mobilité et permet d'assurer une équité territoriale, au plus près du quotidien des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg. La collectivité fait un pas supplémentaire vers des mobilités accessibles, multimodales, flexibles et efficaces, avec des technologies propres, au service du territoire.

« Ce dispositif de transport à la demande est l'un des plus aboutis sur le territoire national. Grâce à ses 270 arrêts desservis, il permet de compléter efficacement l'offre classique de transport en commun de l'Eurométropole. Flex'hop constitue une alternative concrète et efficace à la voiture individuelle. Je serai particulièrement attentive aux contributions des usagers afin que les améliorations nécessaires soient apportées pour un service toujours plus efficient en accord avec les réels besoins des habitants. » indique Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le premier bilan de la mise en service est l'occasion pour la CTS d'engager un important travail d'analyse afin notamment d'optimiser le paramétrage de son outil de réservation. Ces ajustements devront permettre, d'ici le début de l'année 2022, de réduire drastiquement les annulations injustifiées et de renvoyer systématiquement vers les lignes régulières de cars, de bus et de tramway toutes les demandes d'itinéraires qui peuvent être réalisées sans correspondance. Ainsi, des capacités supplémentaires pourront être dégagées.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de service, cet outil en constante évolution, tend ainsi à toujours mieux s'adapter aux réels usages des citoyens.